

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 17 avril 2018

Au cours de sa séance du 17 avril 2018, le Conseil a notamment :

MISE AU CONCOURS

- décidé de ne pas attribuer le poste de collaborateur-trice technique au service des constructions à 50% et de remettre au concours.

DROITS DE CITE

- Décidé d'octroyer le droit de cité aux personnes suivantes :
 - Monsieur Manuel Andion Parajes
 - Monsieur Vincent Gasset
 - Monsieur Giacomo Buonocore
 - Madame Nunzia Buonocore
 - Madame et Monsieur Maria do Carmo dos Santos Carreira Gouveia Pereira et Manuel De Gouveia Pereira

BÂTIMENTS

- décidé de mettre à disposition la salle du Méphisto pour les personnes qui en font la demande à la commune, en fonction des disponibilités.
- décidé de mettre à disposition de l'AsoFy l'ancienne salle du contrôle des nourrissons située dans le Bâtiment socio-culturel.

AGRICULTURE - VITICULTURE

- informé que les statuts du consortage pour l'irrigation du Grand-Blettay ont été homologués par le Conseil d'Etat. La mise en eau a très bien fonctionné, à la satisfaction des utilisateurs.

PAROISSE

- accepté les comptes 2016 de la Paroisse.

VOIRIE

- décidé d'accepter l'achat de 4 moloks pour Sorniot.

SERVICES INDUSTRIELS

- décidé d'approuver, pour la Rue des Noyers, l'offre du Bureau Moret et Associés pour les travaux de génie civil et réfection des conduites industrielles.
- décidé d'adjuger les CFC suivants pour le réservoir d'eau potable de Buitonnaz, sous réserve d'acceptation par le Conseil général :
 - o CFC du béton armé à DEC Construction à Fully.
 - o CFC des travaux spéciaux à DEC Construction à Fully.
 - o CFC des installations électriques à Pellouchoud & Cie à Fully.
 - o CFC de la serrurerie à Monsieur Yvon Bender à Fully.
 - o CFC de l'étanchéité et de l'isolation de dalle d'ouvrage enterré à Bruchez et Fils SA à Fully.
 - o CFC des chapes à CréaChapes SA à St-Maurice.
 - o CFC du carrelage à Monsieur Jean-Marc Richard à Fully.

- CFC des installations sanitaires à Coutaz SA à Monthey.
- CFC de la gestion et commande du réservoir à Rittmeyer AG à Baar.

CULTURE ET SPORT

- décidé d'allouer un soutien financier aux Ecrivains Valaisans.
- décidé d'allouer un soutien financier à la Patrouille des jeunes.
- décidé d'allouer un soutien financier à l'Association valaisanne d'archéologie pour l'achat d'une maquette.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT

- validé les comptes 2017 de la société de développement.

ECOLES

- décidé de nommer les enseignantes suivantes :
 - Madame Claire Dorsaz, pour 25 périodes par semaine en 5H.
 - Madame Audrey Rausis, pour 21 périodes par semaine dans 2 classes de 1H-2H.
 - Madame Christine Coquoz, pour 15 périodes par semaine dans 2 classes de 1H-2H.
 - Madame Gentiana Pangjaj, pour 18 périodes par semaine en 3H-4H, 4 périodes par semaine de langues en 6H-7H et 3 périodes ACM.
 - Madame Gaëlle Pradegan, pour 25 périodes par semaine en 5H-6H et 7H.

URBANISME

- décidé d'informer par écrit la Paroisse concernant les jardins familiaux sur la parcelle N° 5591, demandant de se mettre en conformité sur cette parcelle propriété de la commune de Fully.

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérants : 31/18 Villetta Pierre-Georges et Samantha, Rte des Pêcheurs 55 – 1926 Fully

Objet : Construction d'une pergola et d'un cabanon de jardin

Situation : Le Pro Saxé, Route des Pêcheurs, Folio 46, Parcelle No 8330, zone faible densité

Requérante : 38/18 Pinto Alexandra, Ch. de la Mission 5 – 1926 Fully

Objet : Construction d'un couvert

Situation : Le Bray, Chemin de la Mission, Folio 25, Parcelle No 3124, PPE No 52727, zone faible densité

Requérant : 37/18 Ançay Jacques, Rue du Stade 60 – 1926 Fully

Objet : Remplacement de la couverture d'un bâtiment existant

Situation : Charnot, Rue du Stade, Folio 27, Parcelle No 7055, zone faible densité

Requérants : 21/18 Mourao Dias Antonio Luis et De Sousa Oliveira Sonia Maria, Rue Motonay 1 – 1926 Fully

Objet : Construction d'un mur de clôture

Situation : Saxé, Rue Motonay, Folio 26, Parcelle No 3156, zone faible densité

COMPTE 2017

- décidé d'avaliser les comptes de fonctionnement 2017 de la Municipalité .
- décidé de donner son accord concernant la demande de prorogation de crédit pour le compte 620.501.12 pour un montant de Fr. 120'000.-.
- décidé de donner son accord concernant la demande de prorogation de crédit pour le compte 620.501.29 pour un montant de Fr. 45'000.-.
- décidé de donner son accord pour la demande de prorogation de crédit pour les comptes 750.501.28 et 750.501.29 pour un montant total de Fr. 132'000.-.
- décidé d'avaliser les comptes d'investissement 2017 de la Municipalité.
- décidé d'avaliser les comptes de fonctionnement et d'investissements 2017 des Services industriels.

DIVERS

- pris note des comptes 2017 du Triage forestier interbourgeoisiale CDF.
- pris note du rapport d'activité 2017 de la Ludothèque Fully Les Galopins.
- pris note de la nomination des membres pour la législature 2018-2022 de la Paroisse protestante du Coude du Rhône.